

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00520

Numéro SIREN : 810 416 438

Nom ou dénomination : Diabeloop

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004415

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 225 327	496 030	729 297	273 878
	Frais de développement	16 041 488		16 041 488	9 120 767
	Concessions brevets droits similaires	323 236	53 080	270 156	123 667
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	49 478	38 631	10 847	24 167
	Autres immobilisations corporelles	99 855	34 766	65 089	33 620
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	38 459		38 459	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	121 000		121 000		
Prêts					
Autres immobilisations financières	58 367		58 367	44 474	
TOTAL (II)		17 957 210	622 508	17 334 702	9 620 573
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 464		4 464	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 895		13 895	
	Autres créances	1 936 259		1 936 259	2 313 373
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	17 316 636		17 316 636	2 417 071	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	97 729		97 729	29 589
	TOTAL (III)	19 368 983		19 368 983	4 760 033
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		37 326 193	622 508	36 703 685	14 380 606

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 006 095	568 460
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 566 625	7 256 658
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(242 634)	7 936
	Résultat de l'exercice	(1 082 273)	(250 570)
Subventions d'investissement	1 099 401	348 894	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	29 347 214	7 931 378
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 361 285	376 000
	Total des autres fonds propres	2 361 285	376 000
Provisions	Provisions pour risques	45 000	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	45 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 629 863	1 510 579
	Emprunts et dettes financières divers	40	748 155
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 506 345	2 977 683
	Dettes fiscales et sociales	655 601	380 605
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 848	
Autres dettes	1 513	1 513	
Produits constatés d'avance (1)	156 824	425 846	
	Total des dettes	4 950 186	6 073 229
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	36 703 685	14 380 606
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 082 272,52)	(250 570,43)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 642 006	4 630 666
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 508	567

Compte de Résultat

		31/12/2019		31/12/2018			
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	53 395	100,00				
	Montant net du chiffre d'affaires	53 395	100,00				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	6 894 930 450 687 4 357 7	N/S 844,07 8,16 0,01	4 711 456 127 354 114			
	Total des produits d'exploitation	7 403 376	N/S	4 838 924			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	5 217 154 18 121 3 100 472 984 100 336 389 40	N/S 33,94 N/S N/S 630,01 0,07	3 967 472 19 947 1 770 769 578 812 220 173 5		
		Total des charges d'exploitation	9 656 276	N/S	6 557 178		
		RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 252 900)	N/S	(1 718 254)		
PRODUITS FINANCIERS		Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 153 1 123	19,01 2,10	21 550		
		Total des produits financiers	11 276	21,12	571		
		CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	70 667 4 036	132,35 7,56	41 185 68	
			Total des charges financières	74 703	139,91	41 253	
			RESULTAT FINANCIER	(63 428)	-118,79	(40 682)	
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 316 327)	N/S	(1 758 936)		
	Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles	12 750 18 343	23,88 34,35	1 688 3 418			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 593)	-10,47	(1 730)			
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(1 239 648)	N/S	(1 510 095)			
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	7 427 402 8 509 674	N/S N/S	4 841 183 5 091 754			
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 082 273)	N/S	(250 570)			

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Fonds propres

La société DIABELOOP a procédé, en matière d'opération sur le capital, à :

- en date du 16/07/2019, l'attribution gratuite de 12 040 actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la société.
- en date du 10/09/2019, la constatation par l'assemblée générale :
 - d'une augmentation de capital par compensation de créance d'un montant nominal de 16 151€ par voie d'émission de 16 151 actions P2 nouvelles assorties, chacune, d'un bon de souscription d'Action P2 dit "BSA Ratchet-P2" (les ABSA) au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 46,32€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 748 114,32€.
 - d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 310 912€ par voie d'émission de 310 912 ABSA au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 51,46€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 15 999 531,52€.
- en date du 31/10/2019, la constatation par l'assemblée générale :
 - d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 97 162€ par voie d'émission de 97 162 actions P2 nouvelles assorties, chacune, d'un bon de souscription d'Action P2 dit "BSA Ratchet-P2" (les ABSA) au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 51,46€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 4 999 956,52€.
- en date du 18/12/2019, l'attribution gratuite de 1 370 actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la société.
L'appel et la souscription de ces fonds a eu lieu sur l'exercice 2019.

Depuis la conclusion des levées de fonds, la société a déjà atteint 4 milestones majeurs créateurs de valeur pour ses investisseurs :

- Obtention de l'ASA III
- Négociations avec le CEPS, obtention d'un prix pour l'algorithme, et un volume attendu qui sera supérieur au plan de levée de fonds. A ceci va s'ajouter un revenu supplémentaire non prévu dans le plan via l'article 51, donc un volume très important avec des médecins qui pourraient prescrire dès septembre 2020
- Intégration réussie et opérationnelle de la Dana-i avec un potentiel de déploiement en Europe et en Corée et aux USA à terme.
- Développement d'un nouveau produit et confirmation de son efficacité pour les patients avec un diabète très complexe en cours de marquage CE

Par ailleurs, d'autres informations viennent en complément du plan :

- Un financement complémentaire non-dilutif conforme aux attentes
- La définition d'une stratégie produit et d'approche du marché basée sur l'inter-opérabilité
- Des recrutements permettant de se déployer
- La validation du nouveau terminal et la sécurisation des stocks
- Un essai clinique SP8 pour la FDA qui a démarré à l'heure
- Une demande en Allemagne qui se confirme
- Des discussions qui avancent avec les partenaires

Ces informations permettent de limiter le risque et d'assurer l'avenir en matière d'inter-opérabilité avec des opportunités de croissance rapides et importantes.

Règles et Méthodes Comptables

Subvention BPI MELLIDEM

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI MELLIDEM de 348K€ pour laquelle elle a encaissé 295K€ en juillet 2017. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Subvention BPI

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI de 23K€ entièrement encaissée au 31 décembre 2019.

Subvention BPI

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI de 960K€ pour laquelle elle a encaissé 480K€ en juillet 2018. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Subvention SME

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention européenne SME Instrument de 1 955K€ pour laquelle elle a encaissé 880K€ en avril 2019. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Autres fonds propres

La société DIABELOOP bénéficie d'une avance conditionnée BPI MELLIDEM de 3 986K€ pour laquelle elle a encaissé 2 361K€. Le montant total de la somme à rembourser sur cette avance est de 4 300K€.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois.

Jeune Entreprise Innovante

La société DIABELOOP a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 68
- chiffre d'affaires de l'exercice < 50M€ : 53K€
- total bilan à la clôture < 43 M€ : 36 704K€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2015
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100%
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration /restructuration /extension d'activité / reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 273,8 K€.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Règles et Méthodes Comptables

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
La faisabilité technique du produit est démontrée,
Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,
Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens, la sous-traitance et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.
Ces dépenses seront amorties linéairement sur 3 ans compte tenu de la nature des éléments activés. Au 31 décembre 2019 l'amortissement de ces dépenses n'a pas encore débuté, elles sont enregistrées en immobilisations en cours.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.
Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De par la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société DIABELOOP répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif. La société a donc décidé d'immobiliser ses frais de recherche et développement pour un montant de 6 895 K€ au cours de l'exercice 2019.
Les frais de développement relatifs à l'exercice 2019 sont immobilisés en immobilisations en-cours. Le fait générateur de leur mise en service sera la commercialisation des premiers dispositifs.

Les coûts de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche (CIR) reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.
Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 1 239 648€.

Evenements postérieurs à la clôture

La société DIABELOOP a fait face à la crise sanitaire du Coronavirus. La Direction de la société DIABELOOP prend toutes les dispositions afin de répondre aux Directives des Autorités Françaises, de protéger la santé des salariés et d'assurer la continuité d'exploitation de son activité. Les principales mesures concernent le pilotage de l'effectif en lien avec le fonctionnement nécessaire en utilisant des dispositifs adaptés (essentiellement télétravail). Une cellule de surveillance mise en place sous la direction de la Présidence afin de préserver la santé financière et particulièrement la trésorerie de la société procède chaque jour à une évaluation de la situation afin d'adapter l'ensemble de ces mesures à son évolution. Ce dispositif vise à limiter les impacts économiques et assurer, dès la sortie de crise, un retour rapide à une activité normale.

La société DIABELOOP a ouvert une filiale en Allemagne en février 2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Règles et Méthodes Comptables

La situation arrêtée à la date du 31/12/2019 a été élaborée et présentée en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2016-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Traitement comptable des frais d'augmentation de capital immobilisés

Les frais d'augmentation de capital sont immobilisés en frais d'établissement et amortis sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque

Règles et Méthodes Comptables

quant à sa recouvrabilité.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Autres fonds propres

La société bénéficie d'avances assorties ou non d'intérêts. Ces avances sont remboursables, avec ou sans prime, au-delà d'un certain seuil de rentabilité. En vertu des dispositions de l'article 441.16 du PCG, ces avances conditionnées sont présentées en autres fonds propres.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêtés des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est considéré comme non significatif au 31 décembre 2019.

Règles et Méthodes Comptables

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens ainsi que diverses prestations liées à la vente des produits développés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances,...

Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Les subventions sont rapportées au résultat au même rythme que les dépenses qu'elles financent (charges ou dotations aux amortissements).

Sur la période, le montant des subventions reconnu en résultat d'exploitation est de 400 686,63 €.

En sus, la dotation de 50 K€ (Innovators Award) correspondant au prix obtenu au cours de l'exercice 2019 a été enregistrée en subvention d'exploitation car elle finance les charges d'exploitation de la société.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime du réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

La société bénéficiant du statut de Jeune Entreprise Innovante, le remboursement de cette créance sera obtenu immédiatement.

Le CIR généré au titre des dépenses au titre de l'année 2019 s'élève à 1 239 648€.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par la société vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
BP AURA emprunt 500K€ : garantie Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50%
BPI emprunt 500K€ : garantie Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 40% + garantie Fonds National de garantie à hauteur de 40%
HSBC emprunt 250K€ : garantie BPIFRANCE Fonds de garantie à hauteur de 50%
CA emprunt 500K€ : garantie BPIFRANCE Fonds de garantie à hauteur de 50%
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),

Règles et Méthodes Comptables

BP AURA emprunt 500K€ : nantissement fonds de commerce

BPI emprunt 500K€ : gage espèces 25K€

HSBC emprunt 250K€ : nantissement fonds de commerce

CA emprunt 500K€ : nantissement fonds de commerce

- autres engagements

BPI MELLIDEM avance remboursable : versement 5% du chiffre d'affaires s'il est supérieur à 20M€ pendant 4 ans suivant la fin du remboursement de l'avance

Contrats de Licence :

CERITD : sur les ventes nettes de produits liés à la boucle fermée (ce qui devrait correspondre à 1100 à 1500€/an/patient) :

- 6% jusqu' 3M puis

- 2% seulement si EBITDA est supérieur à zéro et si le montant de ces licences représente moins de 0,5 x EBITDA.

CEA/LETI : 2% sur les ventes nettes des produits liés à la boucle fermée (ce qui devrait correspondre à 1100 à 1500€/an/patient).

Tous les contrats de licences sont exclusifs dans le domaine des traitements par insuline et mondiaux.

Autres - Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires pour la mission effectuée sur l'exercice 2019 par les Commissaires aux comptes sont de 10K€.

Autres - Déficits reportables

Le montant des déficits reportables au 31 décembre 2019 s'élève à 5 236 475 €.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	9 669 538		7 597 277			17 266 815
Autres	139 137		184 099			323 236
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 808 675		7 781 376			17 590 051
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	54 534				5 056	49 478
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	48 442		54 569		3 156	99 855
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			38 459			38 459
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 976		93 028		8 212	187 792
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés			121 000			121 000
Prêts et autres immobilisations financières	44 474		32 847		18 954	58 367
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 474		153 847		18 954	179 367
TOTAL	9 956 125		8 028 251		27 166	17 957 210

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	274 894	221 137	496 030
	Autres	15 470	37 610	53 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	290 363	258 747	549 110
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	30 366	12 190	3 925
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	14 822	23 100	3 156
	Emballages récupérables et divers			34 766
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 189	35 291	7 082
TOTAL		335 552	294 037	7 082

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	58 367		58 367
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 895	13 895	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	12	12	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 823	12 823	
	Impôts sur les bénéfices	1 272 855	1 272 855	
	Taxes sur la valeur ajoutée	581 185	581 185	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	52 694	52 694	
	Groupe et associés (2)	15 477	15 477	
	Débiteurs divers	1 213	1 213	
	Charges constatées d'avances	97 729	97 729	
TOTAL DES CREANCES		2 106 250	2 047 883	58 367
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 508	1 508		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 628 356	320 175	1 183 180	125 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 506 345	2 506 345		
	Personnel et comptes rattachés	225 974	225 974		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	347 753	347 753		
	Impôts sur les bénéfices	33 207	33 207		
	Taxes sur la valeur ajoutée	83	83		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	48 584	48 584		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	40	40		
	Autres dettes	1 513	1 513		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	156 824	156 824			
TOTAL DES DETTES		4 950 186	3 642 006	1 183 180	125 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		142 728			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		568 460,00	1,0000	568 460,00
	Emises pendant l'exercice		437 635,00	1,0000	437 635,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 006 095,00	1,0000	1 006 095,00

--	--

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		45 000		45 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			45 000		45 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL			45 000		45 000

Dont dotations et reprises

{ - d'exploitation
 - financières
 - exceptionnelles

45 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		64 732
Autres créances clients		501
<i>CLIENTS_FACTURE A ETABLIR</i>	<i>501</i>	
Autres créances		64 232
<i>ORG SOCIAUX-PDTS A RECEVOIR</i>	<i>1 364</i>	
<i>ETAT - SUBVENTIONS A RECEVOIR</i>	<i>52 694</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>10 173</i>	

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		736 068
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		23 964
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	1 443	
<i>INTERETS COURUS / AVANCE REMB BPI MELLIDEM</i>	21 013	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	1 508	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		381 875
<i>FRS-FACTURES NON PARVENUES</i>	381 875	
Dettes fiscales et sociales		330 229
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	225 107	
<i>PROV CHARGES/PROV CP</i>	71 598	
<i>AUTRES CHARGES SOCIALE A PAYER</i>	10 086	
<i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	888	
<i>ETAT-TAXE APPRENTISSAGE</i>	5 318	
<i>ETAT-FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	17 233	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		97 729	156 824
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		97 729	156 824

--	--	--	--

ANNEXE - Élément 8

Engagements financiers

31/12/2019

 Engagements
financiers donnés

 Engagements
financiers reçus

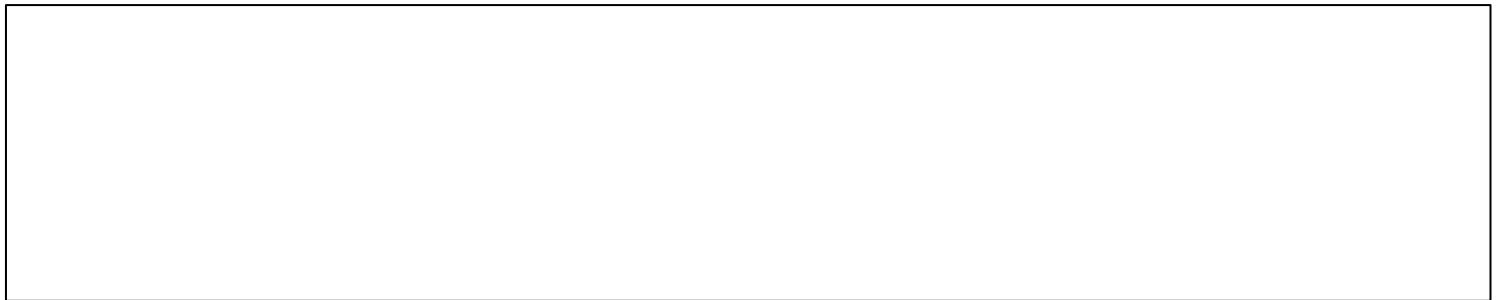
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BPAURA 500K€: garantie FEI Innov Plus = 50% + nantissement fonds de commerc BPI 500K€garantie FEI=40%+garantie Fonds National garantie=40%+gage espèces HSBC 250K€garantie BPIFRANCE fonds garantie=50%+nantissement fonds comm CA 500K€garantie BPIFRANCE fonds garantie=50%+nantissement fonds commerc		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements BPI MELLIDEM avance remboursable -> versement 5% CA si CA > 20M€pdt 4 a suite fin remboursement avance CONTRATS LICENCE CERITD : cf détails dans Règles et Méthodes comptables CEA/LETI : cf détails dans Règles et Méthodes comptables		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

ANNEXE - Élément 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		52
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		52



DIABELOOP
Société anonyme au capital de 1.006.095 euros
Siège social : 155-157, cours Berriat, 38028 Grenoble
810 416 438 RCS Grenoble
La "Société"

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 23 JUIN 2020

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019, du rapport sur les stocks options, du rapport sur l'attribution gratuite d'actions et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle approuve, statuant conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, la somme de 0 € enregistrée en 2019 au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 de ce même Code.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit (1.082.273) €, de la façon suivante :

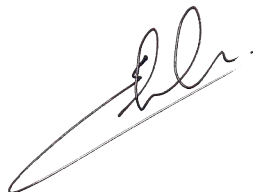
(1.082.273) €
au compte "prime d'émission" dont le montant serait porté
de 28 566 625 € à 27 484 352 €

0 €
au compte "Réserve légale" dont le montant serait porté
de 0 € à 0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]





Pour extrait certifié conforme
Erik Huneker
Administrateur exerçant les fonctions de directeur général



Diabeloop

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 1 200 000
348461443 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Diabeloop

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Diabeloop,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Diabeloop relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 9 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables - Frais de recherche et développement », votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les coûts de développement répondant aux critères prévus par les principes comptables français. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de rentabilité déterminées par votre société sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités d'amortissements retenues, et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 9 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

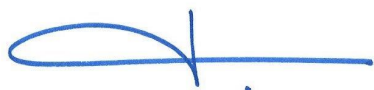
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 8 juin 2020

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

A blue ink signature consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small dot.

Alexis Thura

ERNST & YOUNG et Autres

A blue ink signature consisting of a diagonal line with a small loop and a dash.

Pierre-Emmanuel Passelègue

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 225 327	496 030	729 297	273 878
	Frais de développement	16 041 488		16 041 488	9 120 767
	Concessions brevets droits similaires	323 236	53 080	270 156	123 667
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	49 478	38 631	10 847	24 167
	Autres immobilisations corporelles	99 855	34 766	65 089	33 620
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	38 459		38 459	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	121 000		121 000		
Prêts					
Autres immobilisations financières	58 367		58 367	44 474	
	TOTAL (II)	17 957 210	622 508	17 334 702	9 620 573
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 464		4 464	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 895		13 895	
	Autres créances	1 936 259		1 936 259	2 313 373
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	17 316 636		17 316 636	2 417 071	
Charges constatées d'avance	97 729		97 729	29 589	
	TOTAL (III)	19 368 983		19 368 983	4 760 033
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	37 326 193	622 508	36 703 685	14 380 606

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 006 095	568 460
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 566 625	7 256 658
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(242 634)	7 936
	Résultat de l'exercice	(1 082 273)	(250 570)
Subventions d'investissement	1 099 401	348 894	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	29 347 214	7 931 378
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 361 285	376 000
	Total des autres fonds propres	2 361 285	376 000
Provisions	Provisions pour risques	45 000	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	45 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 629 863	1 510 579
	Emprunts et dettes financières divers	40	748 155
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 506 345	2 977 683
	Dettes fiscales et sociales	655 601	380 605
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 848	
Autres dettes	1 513	1 513	
Produits constatés d'avance (1)	156 824	425 846	
	Total des dettes	4 950 186	6 073 229
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	36 703 685	14 380 606
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 082 272,52)	(250 570,43)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 642 006	4 630 666
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 508	567

Compte de Résultat

		31/12/2019		31/12/2018		
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	53 395	100,00			
	Montant net du chiffre d'affaires	53 395	100,00			
	Production stockée					
	Production immobilisée	6 894 930	N/S	4 711 456		
	Subventions d'exploitation	450 687	844,07	127 354		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	4 357	8,16			
	Autres produits	7	0,01	114		
	Total des produits d'exploitation	7 403 376	N/S	4 838 924		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes	5 217 154	N/S	3 967 472		
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 121	33,94	19 947		
	Salaires et traitements	3 100 472	N/S	1 770 769		
	Charges sociales du personnel	984 100	N/S	578 812		
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	336 389	630,01	220 173		
	Autres charges	40	0,07	5		
		Total des charges d'exploitation	9 656 276	N/S	6 557 178	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 252 900)	N/S	(1 718 254)	
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 153	19,01	21		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges					
	Différences positives de change	1 123	2,10	550		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total des produits financiers	11 276	21,12	571	
	CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
		Intérêts et charges assimilées (4)	70 667	132,35	41 185	
Différences négatives de change		4 036	7,56	68		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières	74 703	139,91	41 253		
	RESULTAT FINANCIER	(63 428)	-118,79	(40 682)		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 316 327)	N/S	(1 758 936)		
	Total des produits exceptionnels	12 750	23,88	1 688		
	Total des charges exceptionnelles	18 343	34,35	3 418		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 593)	-10,47	(1 730)		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(1 239 648)	N/S	(1 510 095)		
	TOTAL DES PRODUITS	7 427 402	N/S	4 841 183		
	TOTAL DES CHARGES	8 509 674	N/S	5 091 754		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 082 273)	N/S	(250 570)		

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Fonds propres

La société DIABELOOP a procédé, en matière d'opération sur le capital, à :

- en date du 16/07/2019, l'attribution gratuite de 12 040 actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la société.
- en date du 10/09/2019, la constatation par l'assemblée générale :
 - d'une augmentation de capital par compensation de créance d'un montant nominal de 16 151€ par voie d'émission de 16 151 actions P2 nouvelles assorties, chacune, d'un bon de souscription d'Action P2 dit "BSA Ratchet-P2" (les ABSA) au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 46,32€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 748 114,32€.
 - d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 310 912€ par voie d'émission de 310 912 ABSA au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 51,46€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 15 999 531,52€.
- en date du 31/10/2019, la constatation par l'assemblée générale :
 - d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 97 162€ par voie d'émission de 97 162 actions P2 nouvelles assorties, chacune, d'un bon de souscription d'Action P2 dit "BSA Ratchet-P2" (les ABSA) au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse, de 51,46€ représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 4 999 956,52€.
- en date du 18/12/2019, l'attribution gratuite de 1 370 actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la société.
L'appel et la souscription de ces fonds a eu lieu sur l'exercice 2019.

Depuis la conclusion des levées de fonds, la société a déjà atteint 4 milestones majeurs créateurs de valeur pour ses investisseurs :

- Obtention de l'ASA III
- Négociations avec le CEPS, obtention d'un prix pour l'algorithme, et un volume attendu qui sera supérieur au plan de levée de fonds. A ceci va s'ajouter un revenu supplémentaire non prévu dans le plan via l'article 51, donc un volume très important avec des médecins qui pourraient prescrire dès septembre 2020
- Intégration réussie et opérationnelle de la Dana-i avec un potentiel de déploiement en Europe et en Corée et aux USA à terme.
- Développement d'un nouveau produit et confirmation de son efficacité pour les patients avec un diabète très complexe en cours de marquage CE

Par ailleurs, d'autres informations viennent en complément du plan :

- Un financement complémentaire non-dilutif conforme aux attentes
- La définition d'une stratégie produit et d'approche du marché basée sur l'inter-opérabilité
- Des recrutements permettant de se déployer
- La validation du nouveau terminal et la sécurisation des stocks
- Un essai clinique SP8 pour la FDA qui a démarré à l'heure
- Une demande en Allemagne qui se confirme
- Des discussions qui avancent avec les partenaires

Ces informations permettent de limiter le risque et d'assurer l'avenir en matière d'inter-opérabilité avec des opportunités de croissance rapides et importantes.

Règles et Méthodes Comptables

Subvention BPI MELLIDEM

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI MELLIDEM de 348K€ pour laquelle elle a encaissé 295K€ en juillet 2017. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Subvention BPI

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI de 23K€ entièrement encaissée au 31 décembre 2019.

Subvention BPI

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention BPI de 960K€ pour laquelle elle a encaissé 480K€ en juillet 2018. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Subvention SME

La société DIABELOOP bénéficie d'une subvention européenne SME Instrument de 1 955K€ pour laquelle elle a encaissé 880K€ en avril 2019. Le solde sera versé en fonction de l'avancement des travaux subventionnés.

Autres fonds propres

La société DIABELOOP bénéficie d'une avance conditionnée BPI MELLIDEM de 3 986K€ pour laquelle elle a encaissé 2 361K€. Le montant total de la somme à rembourser sur cette avance est de 4 300K€.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois.

Jeune Entreprise Innovante

La société DIABELOOP a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 68
- chiffre d'affaires de l'exercice < 50M€ : 53K€
- total bilan à la clôture < 43 M€ : 36 704K€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2015
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100%
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration /restructuration /extension d'activité / reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 273,8 K€.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Règles et Méthodes Comptables

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,

La faisabilité technique du produit est démontrée,

Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,

Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,

Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens, la sous-traitance et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Ces dépenses seront amorties linéairement sur 3 ans compte tenu de la nature des éléments activés. Au 31 décembre 2019 l'amortissement de ces dépenses n'a pas encore débuté, elles sont enregistrées en immobilisations en cours.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De par la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société DIABELOOP répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif.

La société a donc décidé d'immobiliser ses frais de recherche et développement pour un montant de 6 895 K€ au cours de l'exercice 2019.

Les frais de développement relatifs à l'exercice 2019 sont immobilisés en immobilisations en-cours. Le fait générateur de leur mise en service sera la commercialisation des premiers dispositifs.

Les coûts de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche (CIR) reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 1 239 648€.

Evenements postérieurs à la clôture

La société DIABELOOP a fait face à la crise sanitaire du Coronavirus. La Direction de la société DIABELOOP prend toutes les dispositions afin de répondre aux Directives des Autorités Françaises, de protéger la santé des salariés et d'assurer la continuité d'exploitation de son activité. Les principales mesures concernent le pilotage de l'effectif en lien avec le fonctionnement nécessaire en utilisant des dispositifs adaptés (essentiellement télétravail). Une cellule de surveillance mise en place sous la direction de la Présidence afin de préserver la santé financière et particulièrement la trésorerie de la société procède chaque jour à une évaluation de la situation afin d'adapter l'ensemble de ces mesures à son évolution. Ce dispositif vise à limiter les impacts économiques et assurer, dès la sortie de crise, un retour rapide à une activité normale.

La société a ouvert une filiale en Allemagne sur le mois de Février 2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

La situation arrêtée à la date du 31/12/2019 a été élaborée et présentée en application du règlement ANC

Règles et Méthodes Comptables

n°2014-03 et des règlements ANC n°2016-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Traitement comptable des frais d'augmentation de capital immobilisés

Les frais d'augmentation de capital sont immobilisés en frais d'établissement et amortis sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Règles et Méthodes Comptables

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Autres fonds propres

La société bénéficie d'avances assorties ou non d'intérêts. Ces avances sont remboursables, avec ou sans prime, au-delà d'un certain seuil de rentabilité. En vertu des dispositions de l'article 441.16 du PCG, ces avances conditionnées sont présentées en autres fonds propres.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est considéré comme non significatif au 31 décembre 2019.

Règles et Méthodes Comptables

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens ainsi que diverses prestations liées à la vente des produits développés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances,...

Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Les subventions sont rapportées au résultat au même rythme que les dépenses qu'elles financent (charges ou dotations aux amortissements).

Sur la période, le montant des subventions reconnu en résultat d'exploitation est de 400 686,63 €.

En sus, la dotation de 50 K€ (Innovators Award) correspondant au prix obtenu au cours de l'exercice 2019 a été enregistrée en subvention d'exploitation car elle finance les charges d'exploitation de la société.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime du réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

La société bénéficiant du statut de Jeune Entreprise Innovante, le remboursement de cette créance sera obtenu immédiatement.

Le CIR généré au titre des dépenses au titre de l'année 2019 s'élève à 1 239 648€.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par la société vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
BP AURA emprunt 500K€ : garantie Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50%
BPI emprunt 500K€ : garantie Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 40% + garantie Fonds National de garantie à hauteur de 40%
HSBC emprunt 250K€ : garantie BPIFRANCE Fonds de garantie à hauteur de 50%
CA emprunt 500K€ : garantie BPIFRANCE Fonds de garantie à hauteur de 50%

- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
BP AURA emprunt 500K€ : nantissement fonds de commerce

Règles et Méthodes Comptables

BPI emprunt 500K€ : gage espèces 25K€
HSBC emprunt 250K€ : nantissement fonds de commerce
CA emprunt 500K€ : nantissement fonds de commerce

- autres engagements

BPI MELLIDEM avance remboursable : versement 5% du chiffre d'affaires s'il est supérieur à 20M€ pendant 4 ans suivant la fin du remboursement de l'avance

Contrats de Licence :

CERITD : sur les ventes nettes de produits liés à la boucle fermée (ce qui devrait correspondre à 1100 à 1500€/an/patient) :

- 6% jusqu' 3M puis
- 2% seulement si EBITDA est supérieur à zéro et si le montant de ces licences représente moins de 0,5 x EBITDA.

CEA/LETI : 2% sur les ventes nettes des produits liés à la boucle fermée (ce qui devrait correspondre à 1100 à 1500€/an/patient).

Tous les contrats de licences sont exclusifs dans le domaine des traitements par insuline et mondiaux.

Autres - Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires pour la mission effectuée sur l'exercice 2019 par les Commissaires aux comptes sont de 10K€.

Autres - Déficits reportables

Le montant des déficits reportables au 31 décembre 2019 s'élève à 5 236 475 €.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	9 669 538		7 597 277			17 266 815
Autres	139 137		184 099			323 236
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 808 675		7 781 376			17 590 051
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	54 534				5 056	49 478
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	48 442		54 569		3 156	99 855
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			38 459			38 459
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 976		93 028		8 212	187 792
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés			121 000			121 000
Prêts et autres immobilisations financières	44 474		32 847		18 954	58 367
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 474		153 847		18 954	179 367
TOTAL	9 956 125		8 028 251		27 166	17 957 210

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	274 894	221 137	496 030
	Autres	15 470	37 610	53 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	290 363	258 747	549 110
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	30 366	12 190	3 925
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	14 822	23 100	3 156
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 189	35 291	7 082
TOTAL	335 552	294 037	7 082	622 508

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	58 367		58 367
	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients	13 895	13 895	
	Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés	12	12	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	12 823	12 823	
	Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés	1 272 855	1 272 855	
	Divers	581 185	581 185	
	Groupe et associés (2) Débiteurs divers	52 694	52 694	
		15 477	15 477	
		1 213	1 213	
	Charges constatées d'avances	97 729	97 729	
	TOTAL DES CREANCES	2 106 250	2 047 883	58 367
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 508	1 508		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 628 356	320 175	1 183 180	125 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés	2 506 345	2 506 345		
	Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	225 974	225 974		
	Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée	347 753	347 753		
	Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés	33 207	33 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2)	83	83		
	Autres dettes	48 584	48 584		
	Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	40	40		
		1 513	1 513		
		156 824	156 824		
	TOTAL DES DETTES	4 950 186	3 642 006	1 183 180	125 000
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	142 728			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	568 460,00	1,0000	568 460,00
	Emises pendant l'exercice	437 635,00	1,0000	437 635,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 006 095,00	1,0000	1 006 095,00

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		45 000		45 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			45 000		45 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			45 000		45 000

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$

45 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		64 732
Autres créances clients <i>CLIENTS_FACTURE A ETABLIR</i>	501	501
Autres créances <i>ORG SOCIAUX-PDTS A RECEVOIR</i> <i>ETAT - SUBVENTIONS A RECEVOIR</i> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	1 364 52 694 10 173	64 232

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		736 068
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		23 964
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	1 443	
<i>INTERETS COURUS / AVANCE REMB BPI MELLIDEM</i>	21 013	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	1 508	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		381 875
<i>FRS-FACTURES NON PARVENUES</i>	381 875	
Dettes fiscales et sociales		330 229
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	225 107	
<i>PROV CHARGES/PROV CP</i>	71 598	
<i>AUTRES CHARGES SOCIALE A PAYER</i>	10 086	
<i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	888	
<i>ETAT-TAXE APPRENTISSAGE</i>	5 318	
<i>ETAT-FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	17 233	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		97 729	156 824
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		97 729	156 824

--

Engagements financiers

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BPAURA 500K€: garantie FEI Innov Plus = 50% + nantissement fonds de commerc BPI 500K€garantie FEI=40%+garantie Fonds National garantie=40%+gage espèces HSBC 250K€garantie BPIFRANCE fonds garantie=50%+nantissement fonds comm CA 500K€garantie BPIFRANCE fonds garantie=50%+nantissement fonds commerc		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements BPI MELLIDEM avance remboursable -> versement 5% CA si CA > 20M€pdt 4 a suite fin remboursement avance CONTRATS LICENCE CERITD : cf détails dans Règles et Méthodes comptables CEA/LETI : cf détails dans Règles et Méthodes comptables		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--	--

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		52
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		52

--

